



# Devenir moniteur/trice de camion

## *Conditions pour suivre les modules C :*

- Etre titulaire d'un permis de conduire au format carte de crédit comprenant la mention moniteur de conduite (code 201) ;
- Posséder le permis de conduire cat. C et CE (à partir du module C7 depuis 3 ans au moins)
- Posséder le permis de conduire cat. D
- Posséder le certificat de formation au transport de marchandises dangereuses ADR
- Réussite du test d'évaluation des compétences de conduite selon les prescriptions de l'ASMC. Les dates figurent sur le site de l'ASMC.

### **Renseignements et inscription:**

Association Suisse des Moniteurs de Conduite ASMC

[www.fahrlehrerverband.ch](http://www.fahrlehrerverband.ch)

Tél. : 031 812 20 10

E-mail : [sekretariat@fahrlehrerverband.ch](mailto:sekretariat@fahrlehrerverband.ch)

**Coût : Fr. 690.-**

## *Procédure à suivre :*

1. Suivre et réussir les modules pour la catégorie C au sein de la FRE selon le planning de l'école.  
**Coût : Fr. 20'560.-.**
2. Passer l'examen professionnel de moniteur/monitrice de conduite de motorcycle auprès de la CAQ.  
**Coût : Fr. 3'600.-** y compris le brevet et la taxe d'inscription au registre, (sous réserve de modifications).
3. Le candidat qui échoue à cet examen est autorisé à le repasser deux fois au maximum.